



Entretien & Garanties



Entretien du bois

Les produits RONDINO ne nécessitent aucun entretien particulier, cependant soumis aux UV, le bois peut grisailler avec le temps sans que cela nuise à sa durabilité.

Toutefois, il est possible d'appliquer une protection supplémentaire afin de prolonger la couleur d'origine du bois. Nous avons sélectionné l'huile pour bois **Koralan**, solution à base aqueuse avec des huiles naturelles. **Koralan** assure une très bonne protection contre le grisaillage du bois et de plus stabilise

et limite les déformations inhérentes au bois de part son action hydrofuge.

Produit sans biocide, testé selon DIN AN 71-3 « sécurité de jouets pour enfants »

Disponible en 3 couleurs (bidon de 3 L):
H-koralan3lnature, couleur naturel
H-koralan3lvert, couleur vert autoclave
H-koralan3lmeleze, couleur brun-mélèze

Koralan®



Le bois, un matériau vivant...

Même bien préservé, le bois est un produit naturel qui réagit au changement climatique. Ainsi, des variations dimensionnelles et de légères fentes peuvent apparaître. Ces fentes ne nuisent aucunement à la résistance mécanique, elles ne sont pratiquement plus visibles par temps humide.

Garanties

Accessoires et pièces métalliques : garanties un an.

La garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses et non détériorées par vandalisme ou vol. La garantie ne s'applique pas à la main d'œuvre.

Nos modèles, sans cesse perfectionnés, sont susceptibles, au moment de l'expédition, d'être modifiés et de n'être plus exactement conformes aux croquis ou photos.

Panneaux couleurs HPL réalisés en stratifiés massif haute densité (HPL) ce produit est particulièrement résistant aux U.V. et aux intempéries. Teinté

dans la masse, aucun entretien n'est nécessaire.

Visserie inox

Tous nos produits sont livrés avec de la visserie inox.



Nos bois traités Classe 4 sont garantis 10 ans contre le pourrissement et les attaques d'insectes.

Les bois traités classe 4 ne doivent pas subir de recoupes, d'usage, de perçages ou d'entaillages après

traitement en autoclave. Tout usinage postérieur dégage notre responsabilité sur notre garantie. En cas de nécessité, il est indispensable de procéder sur les surfaces mises à nues à un traitement complémentaire par badigeonnage.

Ce badigeonnage ne se substitue pas à la classe 4



Arch
Protection
du Bois



Traitement des recoupes (1 ou 5 L)